

Central Piazza : 268 réclamations

L'enquête publique sur l'implantation d'un futur centre commercial baptisé Central Piazza, à installer le long de la N3, au centre de Micheroux, vient de se terminer. Elle a suscité 268 réclamations.

● L'enquête publique sur le projet de centre commercial Central Piazza s'est achevée ce mardi 30 juin.

Elle a suscité pas moins de 268 réclamations contre ce projet. Mais la bourgmestre, Chantal Daniel, tient à relativiser : « Sur ces 268 réclamations, selon une première estimation, 85 à 90 % d'entre elles seraient les formulaires pré-remplis distribués à la population par le groupe Ecolo. Mais, comme la procédure le prévoit, nous allons examiner chacune de ces réclamations, évaluer la pertinence des remarques et suggestions. »

Cela fait, il est prévu une réunion de concertation, le mardi 7 juillet prochain à 17h. Elle réunira autour de la table cinq représentants des promoteurs, cinq représentants de la commune et

cinq représentants des réclamants.

Une telle réunion est prévue par la procédure. À l'issue de celle-ci, ce sera au collège communal de jouer puisque c'est lui qui délivrera, ou non, le permis d'urbanisme pour le Central Piazza. Et, là, les jeux sont déjà faits. Chantal Daniel : « Pour nous, ce projet représente le chaînon manquant entre Micheroux-Chapelle et Micheroux-Patria. Couplé à la rénovation de la place de la Gare, il permettra de finaliser le centre de la commune. »

Et les arguments des opposants, notamment en ce qui concerne des problèmes de mobilité ? « Le promoteur a prévu trois accès pour limiter ces problèmes. »

Et la suggestion du groupe Ecolo de créer là un mixte d'activités



Une vue virtuelle du Central Piazza.

■ MIYIS 3D

artisanales et de services, ainsi que du logement ? « Le groupe Ecolo se trompe. À cet endroit, on ne peut que réaliser de l'activité économique, et donc pas de logement. Par ailleurs, je rappelle qu'il s'agit d'un projet privé, sur un terrain privé. La commune n'a pas d'argent pour acheter ce terrain... »

UNE OPPOSITION RÉSOLUE

Du côté de l'opposition, Benjamin Houet, le chef du groupe MR, rappelle les raisons pour lesquelles son parti s'oppose à ce

projet : « Il y en a trois : la mobilité, la pertinence économique car, selon nous, il n'y a pas une zone de chalandise suffisante, et aussi les nuisances pour les riverains. »

Du côté de l'UCM (Union des Classes Moyennes), qui est vent debout contre ce projet depuis le début, on indique qu'elle « poursuivra, avec les nombreux commerçants concernés, son combat pour le maintien d'un appareil commercial de qualité, garant de nombreux emplois. » ■

CHARLES LEDENT